République de Côte d'Ivoire





Programme des Nations Unies pour le Développement

Amélioration de la sécurité alimentaire par la diffusion des NERICAs à travers le modèle CBSS en Côte d'Ivoire dans la période post crise

DOCUMENT DE PROJET

Bref Résumé du Projet:

Le projet a pour objectif le renforcement du Système Semencier Communautaire (CBSS) à travers l'approche offre-demande, l'implication des groupements féminins de producteurs de semences dans le fonctionnement du CBSS, l'accélération de la multiplication et la diffusion des Nericas et des autres variétés de riz de plateau pour lutter contre la pauvreté et la faim en période de post crise.

Le projet axera son intervention sur les aspects suivants: (i) l'Augmentation de la production par la pratique de système à faible niveau d'intrants à travers l'utilisation de semences de qualité, l'introduction et la diffusion d'innovations et de technologies pour les groupes de producteurs pauvres; (ii) la Reconstitution d'un réseau semencier local et l'amélioration des liens entre tous les acteurs concernés par la production de semences (Chercheurs, Producteurs de semences de base, Paysans, Commerçants, Organismes privés); (iii) l'Amélioration de la circulation de l'information jusqu'aux utilisateurs finaux (Développement d'un système de marché d'Information, Formation des producteurs à la stratégie et aux techniques de marketing); (iv) le Développement des activités post récolte et création d'un grand marché par la transformation du paddy.

PAGE DE SIGNATURE

Pays: Côte d'Ivoire

Amélioration de la sécurité alimentaire par la diffusion des NERICAs à travers le modèle CBSS en Côte d'Ivoire dans la période post crise

Indicateur(s) de résultat (s) UNDAF

Sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté

Ligne service du PNUD:

1.3 Initiatives locales de lutte contre la pauvreté

1.6 Promotion du genre

Résultat (s) attendu (s) / Indicateur (s):

1) Les capacités des Facilitateurs et des Producteurs pour soutenir le modèle CBSS sont renforcées

- 2) Le model CBSS est re-établi
- 3) un Système de suivi-évaluation est établi

Produits attendus / Indicateurs

- 1) Disponibilité de semences de qualité
- Bien-être des femmes productrices amélioré
- Meilleure diffusion des Néricas et autres riz de plateau
- Emergence d'entreprises rurales
- 5) Meilleure circulation d'information sur la disponibilité de la semence

Mise en oeuvre Structures d'Exécution: Ministère de l'agriculture CNRA, ANADER, LANADA, ASN, ONG, et le secteur Privé

Période du Programme: 2007-2008

Composantes du Programme: 1)Renforcement des capacités des producteurs et des facilitateurs, 2) rétablissement du système CBSS, 3) mise en place d'un système de suivi évaluation en vue de contribuer à reconstruire une industrie semencière et de procurer des revenus aux femmes productrices dans cette période post crise en Côte d'Ivoire.

Titre du projet: Amélioration de la sécurité alimentaire par la diffusion des NERICAs à travers le modèle CBSS en Côte d'Ivoire post crise

Identification du projet:

Durée du projet: 2 ans

Modalités d'exécution : Exécution Nationale

Budget (contribution du Japon) US\$ 399,000 Budget du Projet US\$ 380,000 US\$ 19,000 Frais de gestion (5%): Total budget: US\$ 624,000

Allocation des ressources:

Gouvernement de Côte d'Ivoire

US\$ 225,000

Donateur (Japon)

US\$ 399,000

Approuvé par (Gouvernement) :	1
SEM Amadou GON COULIBALY, Ministre de l'Agr	culture
	100

Date 29 MARS 2007

Approuvé par (PNUD): M. André CARVALHO **Directeur Pays**

Date 2/4/2007

Sigles et Abréviations

ABRIS : Appui à la Base pour la Reconstruction/Réinsertion Social

ADRAO : Association pour le Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest

ANADER : Agence Nationale d'Appui au Développement Rural

ANARIZ-CI : Association Nationale des Riziculteurs de Côte d'Ivoire

AT : Agent de Terrain

ASN : African Seed Network

BURISEM : Bureau International des Semences

CBSS : Community Based Seed System

CNRA : Centre National de Recherche Agronomique

CODERI : Coopérative Départementale des Riziculteurs

COPROCOVIDA : Coopérative de Production et de Commercialisation des Vivriers de Daloa

DGPDA : Direction Générale des Productions et de la Diversification Agricoles

FAO : Food and Agriculture Organization

FIDA : Fonds International pour le Développement Agricole

KRII : Kennedy Round Two

LANADA : Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole

MINAGRI : Ministère de l'Agriculture

NERICA : New Rice for Africa

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OVDL : Organisation des Volontaires pour le Développement Local

PALCP : Programme d'appui à la lutte contre la pauvreté

PADS : Participatory Adaptation and Diffusion of Technologies for Rice-Based System

PNR : Programme National Riz

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

RADORT : Research on Accelerated Diffusion of rice Technology

SB : Semences de base

SPB : Semences de Pré-base

SQA : Semences de qualité acceptable

TS : Technicien Supérieur

RÉSUMÉ

Le présent projet est la seconde phase du projet de multiplication et de diffusion des semences de NERICA en Côte d'Ivoire qui a été lancé en 2002 pour une durée de deux (02) années.

L'Audit financier a été conduit en juin, 2004 et l'Évaluation à mi-parcours a eu lieu en avril 2005. La première phase du projet a enregistré des résultats encourageants qui justifie l'élaboration d'une deuxième phase.

Le projet a pour but de rétablir la capacité du système semencier communautaire (CBSS) à travers une approche de l'offre - demande au niveau des besoins en semences; Il vise à encourager les groupes de femmes à s'approprier le système semencier communautaire CBSS et accroître la multiplication et la diffusion des Nericas et autres riz de plateau en vue d'assurer la sécurité alimentaire pendant la période post-crise.

La seconde phase du projet objet de ce document couvrira les années 2007 et 2008 et aura trois (03) composantes majeures à savoir: (i) renforcement des capacités des producteurs et des facilitateurs, (ii) rétablissement du système CBSS, (iii) mise en place d'un système de suivi évaluation. Le budget prévisionnel est évalué à 318 240 000 FCA soit 624 000 USD dont une contribution attendue de 399 000 USD de fonds japonais.

I. ANALYSE DE LA SITUATION

A. Historique

Les systèmes semenciers dans beaucoup de pays comprennent les deux secteurs conventionnels et traditionnels. Le secteur conventionnel tire sa force de la réglementation semencière qui cherche à établir des mécanismes qui assurent une disponibilité constante de semences certifiées aux producteurs. Le système conventionnel comprend : la recherche, la vulgarisation, les producteurs, le secteur privé et les revendeurs. Les institutions de recherche à travers les techniques de production, le maintien des variétés, la production de semence de pré base et le développement de techniques supportent l'industrie semencière nationale et la production agricole.

En Côte d'Ivoire, les semences de base sont produites par les institutions gouvernementales subventionnées, tel que le CNRA et le PNR. La certification, les services de conditionnement et stockage aussi bien que la coordination de l'industrie semencière et sa gestion sont sous la responsabilité du Ministère de l'Agriculture. Tous ces aspects sont suivis pour créer un environnement propice au secteur privé afin qu'il produise des quantités adéquates de semences de qualité pour les paysans en fonction des besoins, à temps et à des prix accessibles.

La faiblesse majeure du secteur semencier conventionnel est son incapacité à produire des quantités suffisantes de semences à la portée des paysans et à des prix peu élevés comme rapportés par les paysans. De ce fait en réalité, la plupart des semences sont produites de façon traditionnelle. Les semences peuvent être vendues ou données gratuitement aux voisins. La force de ce système traditionnel est le développement d'un réseau de distribution étendu et complet. Ses inconvénients majeurs sont le manque de garantie sur la qualité (génétique, biologique et physique) et de sécurité quant à la provision en semences en temps de désastre.

Pour prendre en considération le non - fonctionnement du système semencier conventionnel, un nouveau plan qui encourage le concept de production locale de semences de " qualité acceptable" a été développé pour répondre aux besoins des paysans. Le système est participatif et basé sur une approche qui optimise les formations des paysans, les connaissances endogènes et les réseaux ruraux de distribution.

Une des innovations majeures du système semencier communautaire (CBSS) est que les paysans devraient être capables d'utiliser la semence de « qualité acceptable » plutôt qu'une semence certifiée par les autorités. Les services de vulgarisation et les ONG aident les multiplicateurs traditionnels (les coopératives de paysans et les entreprises productrices de semences) à accéder à la semence de pré base produite par la recherche de même que les producteurs de semences de qualité acceptables. Ceux-ci produiront la semence pour leurs communautés en utilisant leurs pratiques habituelles améliorées grâce aux formations reçues. Dans cette optique, les noyaux de semences peuvent être renouvelés après quatre années à compter de la date d'acquisition de la variété ce qui fait un gain de trois années par rapport au système conventionnel.

La distribution de semences et la production sont faites après la formation des paysans. Quelques conseils simples sont donnés pour aider des paysans à maintenir la pureté de la semence pendant une période de 3 à 5 années. Les questions de détérioration de la qualité des semences, du taux de germination et de la pureté variétale sont réglées avec l'assistance des services de vulgarisation et les ONG.

Le CBSS accorde une attention particulière aux aspects organisationnels des Coopératives, au système de la commercialisation, au renforcement de canaux ruraux de distribution et aux activités post récolte (traiter, moudre, blanchir, etc.). Assez souvent, les Techniciens ont tendance à accorder trop d'importance aux techniques de production et minimisent les autres questions auxquelles les paysans font face. Comme les paysans le disent souvent, le plus difficile n'est pas de produire de la semence de qualité ou du paddy mais d'être capable de l'entreposer sans risque et le vendre à un prix avantageux. Le CBSS offre une possibilité d'accès du système semencier local aux marchés locaux et nationaux.

B. Bilan de la phase l

Sur la base des résultats encourageants obtenus dans les pays de l'Afrique occidentale et centrale par l'ADRAO / IFAD / projets du PNUD, parmi lesquels la Recherche sur la Diffusion Accélérée de Technologie du Riz (RADORT) projet (1996 - 1999) et l'Adaptation Participative et Diffusion de Technologies pour les Systèmes à base de Riz (PADES) projet (2001 - 2003), le Gouvernement Japonais a décidé de financer les activités du CBSS en d'Ivoire Côte et en Guinée.

Malheureusement, la crise ivoirienne qui a démarré en septembre 2002 a eu des effets néfastes sur les activités du projet. Les régions du Nord, du Centre et de l'Ouest sont sous contrôle des Forces Nouvelles. Cette zone représente 60% des activités du projet. Les zones occupées abritent plus de 5000 familles touchées par la première phase du projet, organisées en 200 associations de producteurs en majorité des femmes.

Au début de la crise, les producteurs ont été obligés d'abandonner leurs champs pour fuir les combats. Perdant ainsi les récoltes. En 2003, 2,5 tonnes de prébase et 150 tonnes de semences de base de NERICA ont été détruites par les combattants. Le CNRA, un des partenaires du projet a perdu d'importantes collections de riz, de maïs et d'ignames. Du fait de la crise, il était impossible de continuer les activités du projet parce que les zones étaient inaccessibles.

Depuis 2004, la situation s'est stabilisée et les populations regagnent progressivement leurs villages. Ils ont besoin de soutient pour entreprendre des activités de production. Les zones occupées par les Forces Nouvelles ont été sérieusement affectées par la crise et les capacités de production des populations doivent être accrues en vue de satisfaire leurs besoins.

Certains partenaires au développement ont commencé à appuyer ces régions du pays. Par exemple en 2005, 28 associations féminines de Korhogo (Nord du pays) ont produit 13 tonnes de semences de NERICA grâce à l'encadrement du BFCD un cabinet privé de proximité. Cependant, ces régions ont besoin de beaucoup plus d'appui.

En dépit de la guerre qui a déstabilisé le système semencier dans les parties Nord et Ouest de la Côte d'Ivoire où la pauvreté s'est aggravée au niveau des populations, la première phase du projet a enregistré de bons résultats.

Six composantes majeures sont concernées:

- 1) le renforcement des capacités
- 2) l'amélioration du bien-être des femmes productrices de semences
- 3) l'amélioration de la disponibilité des semences de qualité
- 4) une meilleure diffusion des Nericas
- 5) l'émergence d'entreprises semencières rurales
- 6) la recherche/développement axé sur les problèmes posés

1. Renforcement des capacités

Le renforcement de capacités concerne 16 régions du pays situées dans les parties Centre, Ouest et Nord à savoir: pour la partie Ouest, les départements de Man, Danané, Duekoué, Guiglo, Daloa, Issia, Touba, Biankouman, Bouaflé, Zuénoula; Pour la partie Nord les départements de Odienne, Korhogo, Ferké et Boundiali; pour la partie Centre les départements de Yamoussoukro, Dimbokro et Daoukro).

Ressources humaines formées	Objectifs	Formés	% réalisés
Techniciens Supérieurs	60	95	158
Agents de Terrain	400	480	120
Producteurs de Semences de Base	192	400	208
Producteurs Semences de Qualité Acceptable	5000	4500	90

D'après le tableau susmentionné, les objectifs ont été atteints et dans beaucoup de cas dépassés.

2. Amélioration du bien-être des femmes productrices de semences

La majorité des bénéficiaires du projet sont les petits producteurs en particuliers les femmes productrices, qui sont très souvent laissées en marge des innovations techniques. Les petits paysans produisent actuellement plus de 80% du riz local. Les femmes occupent une importante place dans l'exécution du projet parce qu'elles sont plus impliquées dans la production de riz de plateau par rapport aux hommes qui sont plus intéressés par les cultures de rente comme le café et le coton. Le projet a eu un bon impact sur l'amélioration du bien-être des femmes productrices de semences. Cela est bien reflété dans les témoignages enregistrés auprès des femmes de l'Ouest, du Sud et du Centre de la Côte d'Ivoire lors de la mission d'évaluation.

Selon ces femmes productrices de semences, c'est la première fois qu'elles étaient capables de produire suffisamment de riz pour leurs familles et vendre le surplus au marché et gagner assez d'argent. D'après les femmes productrices de semences dans le Centre Ouest de d'Ivoire Côte, l'impact du projet est vu à travers l'amélioration de leur niveau de vie (scolarisation des enfants, achat d'effets vestimentaires pour eux et prise en charge de la santé de leurs familles).

Par exemple, des femmes productrices de semences ont gagné entre 1000 à 1500 \$US en 2003 soit

500 000 à 750 000 F CFA.

3. Amélioration de la disponibilité des semences de qualité

La disponibilité de semences de qualité a été considérablement améliorée. Pendant les deux années de mise en oeuvre du projet (2002, 2003) la production de semences a augmenté. Elle s'est située entre 297 à 690 tonnes. En 2004, période où le projet n'a bénéficié que du financement de la contribution de l'Etat ivoirien, les paysans semenciers du projet ont produit plus de 1.200 tonnes de semences. Cependant, malgré l'engouement des producteurs qui ont produit plus de 3 200 tonnes de paddy utilisés comme semence pendant la période de transition de 2004 avec l'assistance de l'Etat de Côte d'Ivoire, nous pouvons noter que ces semences n'étaient pas de bonne qualité

4. Diffusion des NERICAS

Le projet a connu un succès dans la diffusion spatiale des NERICAS. Il a touché plus de 29 départements, 39 sous préfectures, 154 villages, 190 organisations de producteurs de semences comptant plus de 97% de femmes et 4500 producteurs.

Ce succès pourrait être amélioré si les organisations paysannes localisées dans la partie Nord du pays pouvaient mener à bonne fin le travail qu'elles ont commencé avec le projet à son démarrage. Avec le retour de la paix, le projet devrait donner quelques assistances dans la restauration des systèmes semenciers locaux à travers le CBSS et aider à réintroduire certaines variétés perdues du fait de la crise.

Les autres résultats concernent la production de manuels de formation et la mise en place d'un Observatoire principalement.

À propos des manuels de formation, plusieurs outils ont été élaborés et distribués aux producteurs, aux communautés locales, aux ONG et aux services de vulgarisation

- Fiches techniques variétales: 2000 copies
- Catalogue de variété du riz: 5000 exemplaires
- Guides Pratiques de production de semence: 2000 tirages
- 10 jeux de 13 Posters sur les techniques de production de semences de qualité.

Quelques actions de base ont été initiées pour la mise en place d'un " Observatoire " avec pour objectif d'intensifier et de faciliter la circulation de l'information entre les acteurs.

Un atelier sur la collecte de données statistiques sur les questions de semences a été organisé pour les Techniciens et les producteurs de toutes les structures sous convention avec le CBSS (MINAGRI, PNR, ANADER, CNRA, ASN, OVDL).

5. Emergence d'entreprises semencières rurales

Avec l'émergence d'entreprises semencières, le secteur des semences produites localement évolue dans une approche offre - demande. Des résultats encourageants ont été enregistrés avec cinq organisations de producteurs qui sont devenues des coopératives semencières assez bien organisées

et fortes financièrement:

- Le GVC de Yéo Zana à N'Ganon dans la S/P de Niofouin (60 kilomètres de Korhogo)
- La coopérative Womagnon de Sinémantiali (25 kilomètres de Korhogo)
- La CODERIZ de Toumodi
- La COPROCOVIDA de Daloa
- La coopérative Walessê de Saîoua.

Ces coopératives produisent plus de 50 tonnes de semences chacune. Par exemple, la COPROCOVIDA a vendu 400 tonnes de semences en 2004 à Zaguiguia. Elle comptait produire 600 tonnes de semences de NERICA en 2005 et augmenter le montant de son capital à 100.000 \$US. A Toumodi, les producteurs semenciers projettent de produire en deux cycles 100 tonnes de semences et environ 250 tonnes de riz NERICA seront blanchies. Ces deux coopératives ont opté pour les activités orientées vers la production de semences et la transformation du paddy. Elles joueront un rôle clé dans l'amélioration de la disponibilité des semences dans les programmes post crise.

Les semences produites par le CBSS ont été utilisées par la FAO, le Programme National Riz (PNR) et plusieurs ONG pour réaliser des projets de plus de 3.600 ha en 2003. En 2004, le PNR a acheté 500 tonnes et a couvert 10.000 ha destinés à la production de paddy dans le cadre du programme d'urgence Riz Pour Tous.

Les rendements des producteurs ont été améliorés et ont atteint en moyenne 1.5 tonnes par hectare contre habituellement 800 - 1000 kg/ha. Des piques de 4.6 tonnes par hectare ont été enregistrées avec quelques producteurs à Daoukro, à Man, Daloa, Korhogo et Boundiali.

6. Recherche/Développement

Avec l'assistance du Réseau Semencier Africain (ASN), le projet a enregistré des résultats encourageants sur l'élaboration d'un Paquet de Technologies pour la production de riz NERICA. Cette question intéresse principalement:

- La possibilité de conduire 2 cycles de culture par an avec les variétés NERICA
- Les normes de fertilité
- les dates de semis
- La diversification de l'utilisation des produits et sous produits NERICA (Nem, Pain, beignets, etc.)
- L'usage de farine de NERICA pour concevoir une nouvelle ration nutritionnelle pour les Cantines Scolaires.

ASN, CNRA et OVDL ont développé des activités à propos de l'introduction de plantes légumineuses (Niébé, Arachide, Soja) en association ou en rotation avec le riz avec l'objectif d'améliorer la fertilité et la structure du sol. En 2003, environ 10 hectares de ces plantes légumineuses ont été plantés par les associations féminines à Ouragahio et Daloa.,

C. RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION

L'évaluation des activités du projet a eu lieu en avril 2005. L'équipe d'évaluation a fait les principales recommandations ci après déclinées, qui serviront comme directives pour réadapter la stratégie du projet aux nouveaux besoins des paysans:

- 1) la deuxième phase devrait se concentrer sur la consolidation des acquis de la première phase et accélérer la professionnalisation des organisations paysannes présentant les mêmes contraintes. Les organisations paysannes devenues plus fortes auront besoin d'une approche ciblée basée sur leurs demandes. La composante appui à l'organisation du CBSS doit s'affirmer complètement. Pour être capable d'amener les paysans au professionnalisme les capacités des techniciens devraient être renforcées.
- 2) La nécessité de réduire les coûts de production des semences de prébase. Ceux-ci paraissent très élevés pour permettre au paysan de maintenir des prix raisonnables pour les semences de base et de qualité acceptable. Pour l'heure les coûts de production des pré bases non certifiées du Centre National de Recherches Agronomique (CNRA) et du Programme National Riz (PNR) dépassent les cinq dollars par kilogramme soit 2 500 F CFA/Kg.
- 3) la coordination du projet devrait organiser un atelier de démarrage ayant pour objectif de former les animateurs sur les stratégies et activités du projet. Le malentendu est que des techniciens voient dans le CBSS un modèle de distribution gratuite des semences mises à leur disposition. Ils ont tendance à sous-estimer l'importance des formations des paysans et leurs connaissances endogènes, la formation à la vie associative, le développement de la capacité individuelle et l'usage d'approche systèmes.
- 4) l'établissement d'un Observatoire et d'un Réseau de Cyber NERICAS constitueront un excellent outil de diffusion des informations sur les paquets technologiques des Nerica et créeront des conditions plus favorables de commercialisation des semences de qualité. (Les paysans ont exprimé le souhait de pouvoir accéder directement aux marchés locaux et régionaux des semences). En plus de l'appui de l'approche « offre- demande », les Cyber NERICAS fourniront des services consultatifs « offre-demande » des entreprises semencières et des organisations paysannes dans tous les aspects de développement de l'entreprise, de gestion, de production et de commercialisation. Ces centres fourniront aussi des informations portant sur la commercialisation opportune et utile qui permettront aux entrepreneurs et producteurs de semences de prendre des décisions adaptées pour leur production.
- 5) le projet devrait mieux considérer les activités post récolte et créer à travers le traitement du paddy une plus grande traction de marché.
- 6) D'autres possibilités de financement devraient être explorées auprès de différents donateurs. La FAO, la Fondation Rockefeller et les ONG WINROCK Internationales et SG 2000 ont une grande expérience dans le financement des activités post récolte et de la petite machinerie. De petits projets pourraient être élaborés et soumis à ces institutions avec pour objectifs de renforcer le niveau d'équipement en matériels des Producteurs (principalement femmes) et accorder plus de temps à la diversification et aux activités génératrices de revenu.
- 7) le projet devrait fournir des stratégies simples et efficaces de commercialisation aux petits cultivateurs telles que la diversification de la récolte, la qualité du produit et l'utilisation des variations saisonnières dans la fixation des prix. Une attention spéciale devrait être accordée à l'amélioration des achats et des ventes des intrants des Producteurs, au transport des semences, et à la production.
- 8) le projet devrait augmenter la disponibilité d'intrants agricoles en travaillant avec les fournisseurs du secteur privé.
- 9) le projet devrait établir de bons rapports en synergie avec le PNUD et les autres organisations internationales en vue de réduire la pauvreté et améliorer le statut nutritionnel des populations rurales.

D. BENEFICIAIRES

Les principaux bénéficiaires du projet sont les paysans, en particulier les femmes. Elles produisent plus de 80% du riz local actuellement. Les paysans cultivent des terres marginales, plus aptes au reboisement qu'à l'agriculture. Ce sont des cultures sur brûlis qui réduisent la durée de la jachère, et à très faible niveau d'investissement. Le projet leur a permis d'améliorer leurs techniques de production de semences, la conservation et la commercialisation.

Les femmes jouent un rôle clé dans la mise en oeuvre du projet parce qu'elles sont plus intéressées par la production du riz de plateau que les hommes qui souvent se consacrent aux cultures de rentes telles que le café, le cacao et le coton. Elles représentent la main-d'oeuvre pour la production du riz pluvial, en particulier pour les activités telles que le semi, le désherbage manuel, la récolte, le vannage et le séchage. Elles contribuent aussi à la préservation d'une diversité génétique de variétés locales de riz. Elles conservent chaque année diverse variétés choisies selon leurs objectifs de production et la structure du sol. Leur productivité est faible parce qu'elles sont souvent en marge du processus de changements techniques et ne dispose pas de moyens pour acquérir les intrants (semences de qualité, engrais, herbicides, insecticides) ou d'utiliser une main-d'œuvre.

Le projet CBSS a amélioré les capacités d'organisation des producteurs en particulier dans les parties Ouest et Centre Ouest de la Côte d'Ivoire. Les femmes productrices de semences sont maintenant nombreuses dans les localités de Daloa, Saioua, Korhogo, Bonon, Ouragahio, Sikensi, Zouan Hounien, Man et Danané. Elles sont très dynamiques et produisent du riz de plateau.

A Zaguiguia, près de Daloa, les femmes ont une organisation coopérative nommée COPROCOVIDA constituée de 3.000 membres et regroupant 72 villages dont l'objectif est d'aider les membres à accéder aux semences de NERICA, produire et commercialiser le riz blanchi, le maïs, l'igname et le manioc. La coopérative s'est maintenant spécialisée dans la production de semences. En 2004, environ 400 tonnes de semences de riz ont été vendues par ces femmes à plusieurs partenaires (ONG, FAO et PNUD). En 2005, les producteurs prévoyaient en plus du riz, produire 350 tonnes de maïs, 300 tonnes d'ignames et 2000 tonnes de manioc.

La seconde phase du projet sera une bonne occasion pour assister les populations jeunes déscolarisées et les démobilisées de la guerre afin de leur trouver des activités génératrices de revenus.

II - STRATÉGIE DU PROJET

Les résultats enregistrés au cours de la première phase du projet ont été très encourageants et les organisations paysannes particulièrement les Groupements féminins nécessitent d'avoir un appui renforcé en vue d'améliorer leurs capacités de production et leurs revenus en général.

La stratégie de la phase II du projet sera de renforcer les capacités des femmes productrices afin de les amener à passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché, orientée vers l'accès à la semence de qualité et la mise en oeuvre d'activités qui ajoutent la valeur à la production du riz (la conservation du riz, la transformation du riz, le conditionnement et l'étiquetage).

Les éléments clés de la stratégie sont: (i) renforcement des capacités des producteurs et des facilitateurs, (ii) rétablissement du système CBSS, (iii) mise en place d'un système de suivi évaluation.

Si pendant la première phase du projet, les activités visaient: (i) le renforcement des capacités des structures sous contrat; (ii) Le renforcement de capacités des producteurs de semences de base et de producteurs de semences de qualité acceptable; (iii) La Recherche / Développement; (iv) Le Suivi/Evaluation et (v) La gestion du projet.

Pour la deuxième phase, l'accent sera mis sur les activités suivantes.

- L'établissement d'un ' Observatoire'
- La promotion du modèle CBSS

Ces activités n'ont pas été assez développées pendant la première phase:

De même un partenariat sera établi avec l'ADRAO dans le cadre du programme ARI sur la formation des Facilitateurs et des agents techniques dans le but d'accroître leurs capacités en production de semences. Ces techniciens auront en charge la formation des producteurs.

1- Renforcement des capacités

Le renforcement des capacités consistera à fournir aux productrices l'appui nécessaire leur permettant d'accéder à des prêts d'équipement.

Il intéressera aussi le développement de manuels de formation concernant les contraintes relevées par les producteurs pendant la phase première avec une attention particulière aux aspects organisationnels tels que:

- l'augmentation des entreprises semencières rurales. Des sessions de formation seront réalisées sur des sujets spécifiques à savoir (i) l'élaboration du compte d'exploitation; (ii) l'appui à la création de coopératives, unions et fédérations; (iii) l'accès au crédit; (iv) le renforcement de réseaux semenciers ruraux; etc.
- la liaison du CBSS au marché local;
- la mise en place d'une équipe de facilitateurs au niveau national et local;
- les activités post récolte (séchage, traitement, stockage) et la commercialisation.

Les responsables des structures seront formés sur les notions du CBSS afin de les aider à mieux appuyer les producteurs et à mieux évaluer leur savoir-faire traditionnel. L'un des résultats majeur de la première phase est l'amélioration de la disponibilité des semences de qualité. Cela a avantageusement amélioré la productivité de beaucoup de producteurs. Mais les aspects de commercialisation n'ont pas été couverts. Le renforcement des réseaux semenciers ruraux n'a pas été assez pris en considération. Par conséquent, les producteurs se plaignent du manque d'une industrie semencière.

Le renforcement des capacités concerne aussi les structures sous contrat qui auront la possibilité d'améliorer leurs fonctionnalités afin d'obtenir l'assistance du projet dans des régions spécifiques bien identifiées.

2. Appui aux Producteurs de semences de base et Producteurs de Semences commerciales

Le projet a l'intention de laisser un bon impact sur le bien être des producteurs; pour cela les associations de producteurs seront encouragées à s'équiper en matériels agricoles à travers le projet KR2 ou a travers des prêts accordés sur des lignes de crédit bancaire. Avec les augmentations des quantités de riz produites, les paysans demandent plus de mécanisation des travaux de champ et plus de traitement. Les producteurs de l'ANARIZ-CI font la promotion du label « Fait en Côte d'Ivoire ». C'est la preuve que le Ministère de l'Agriculture et les autres acteurs de la filière ont besoin de renforcer leur travail sur les aspects d'étiquetage et l'établissement de procédures de traçabilité.

Les visites d'information et d'échange seront organisées pour aider des producteurs à partager leurs expériences avec leurs collègues d'ailleurs. Cette approche a été très profitable au projet dans ses débuts mais elle n'a pas continué. La possibilité d'aller dans les pays environnants comme la Guinée peut être explorée surtout pour les aspects de conservation de semences avec les bio pesticides.

3. Mise en place d'un Observatoire

Au cours de la première phase l'Observatoire n'a pas été mis en place à cause d'une confusion profonde faite sur cette composante avec les activités de Suivi/Évaluation.

L'Observatoire, encore désigné sous le vocable de « Cyber NERICA » sera fait par l'ANADER en utilisant des programmes simples et les installations des structures sous contrat pour collecter et mettre ensemble les informations sur les points clés suivants:

- Producteur/ nom des Organisations
- Stocks de semences
- Prix proposé
- Demandes de semences
- Catégories de semences
- Localisations

Quinze (15) Cyber - NERICAS seront ouverts et seront gérés par les organisations de producteurs et les structures sous contrat directement. Ils seront logés dans les 8 régions ANADER. La connexion de l'Internet sera payée par le projet.

Le projet recrutera un Consultant pour aider à l'organisation de l'Observatoire. L'expérience sera capitalisée à cet effet.

Les informations sur les semences seront à la disposition des petits producteurs à travers le système Intranet de l'ANADER. Quinze Cyber NERICAS directement gérés par les Organisations des Producteurs et les structures sous convention seront ouverts. Ils seront localisés dans les 8 régions. La connexion Internet sera payée par le projet. Après les 2 ans de projet, la relève sera assurée par les organisations des Producteurs.

Promotion du modèle CBSS

Pour soutenir le modèle CBSS, plusieurs activités seront conduites parmi lesquelles:

- a) La production d'un film cinématographique sur la démarche du CBSS: l'évaluation participative rurale, les cours de formation, les activités de production, de traitement, de certification, de commercialisation, d'emballage et d'étiquetage des semences.
- b) En plus du film, il y a le besoin de développer des manuels de formation telles que des brochures sur la production, la conservation et la commercialisation des semences en utilisant les méthodes du CBSS. Cette question visera les Techniciens principalement.
- c) Des fiches techniques et des posters sur les nouvelles variétés ou traditionnelles seront aussi produites pour les producteurs. Le Catalogue National des variétés publié n'est pas adapté pour les paysans et aura besoin d'être redéfini. Les photographies et les dessins qui montrent des différences majeures entre variétés ou caractéristiques spécifiques seront utilisés (par exemple la couleur grains de riz Nerica et la barbe pour Nerica 2).

Le projet CBSS constitue une bonne occasion pour bâtir un Programme semencier national fort.

L'objectif du Programme semencier national est de réunir tous les acteurs pour définir des stratégies nationales ensemble, arrêter des objectifs de production clairs par catégories et par variétés (Semences de Prébase, Semences de base, et Semences de Qualité Acceptable).

Le Programme semencier national se réunira deux fois par année de préférence la dernière réunion aura lieu à la fin de la grande saison pluvieuse.

Le Programme semencier national élaborera un Programme de travail pour le comité de gestion.

Du fait de la guerre qui a affligé les régions du Nord et de l'Ouest de Côte d'Ivoire, il y a un besoin d'aider les paysans semenciers locaux. Un programme spécial commencera la première année de la deuxième phase en vue de reconstruire les systèmes semenciers locaux en réintroduisant des semences de riz Nerica. Dix (10) tonnes de semences de base seront achetées à cet effet.

5. Recherche/Développement

Les activités de recherche/développement visent l'amélioration de la qualité des semences et leur cession à un prix raisonnable. Les actions seront orientées sur:

- La compréhension de la structure des coûts de production;
- L'amélioration des installations de conservation des semences;
- L'amélioration du taux d'humidité par l'introduction de séchoirs améliorés;
- L'amélioration de la fertilité des sols par l'utilisation des légumineuses;
- Le développement de méthodes de traitement des semences, d'emballage et de procédure d'étiquetage :
- Le développement de biopesticides (principalement neem et poivre).
- La maîtrise du callage des cycles pour réaliser deux cycles de culture par an.

Les étudiants en fin de formation seront sollicités pour travailler sur les thèmes susmentionnés en vue d'aider les stratégies de Recherche/Développement.

Par ailleurs, la deuxième phase du projet CBSS, sera conduite en synergie avec les autres Projets PNUD en cours tels que : ALCP, ABRIS, Cantines Scolaires et les projets qui traitent des questions de VIH/SIDA, ou tout autre projet qui développe des initiatives différentes pour fournir l'assistance aux communautés locales à travers des activités génératrices de revenus, les questions de la sécurité alimentaire et d'amélioration de la santé.

6. Suivi/Evaluation

Un système de suivi sera mis en place au niveau du projet en vue de collecter les informations appropriées pour apprécier l'impact du projet sur la dissémination des variétés en place, le renouvellement du capital semencier et l'augmentation de la production de riz.

Le suivi des activités sera réalisé de concert avec le programme ARI.

Si les communautés doivent prendre la responsabilité de leur propre développement, une plus grande participation des bénéficiaires du projet est exigée dans le suivi et l'évaluation des résultats de leurs propres activités. L'approche CBSS accentue la participation active de partenaires, clients, et autres acteurs dans le processus de l'évaluation.

Un suivi interne sera conduit par les structures sous contrat dans leurs zones d'intervention. Celles-ci rassembleront les données de base du projet au début et donneront chaque année, les informations

d'après des indicateurs définis. Ils travailleront en synergie avec tous les acteurs intéressés par la gestion du projet.

Une évaluation externe sera conduite pour apprécier :

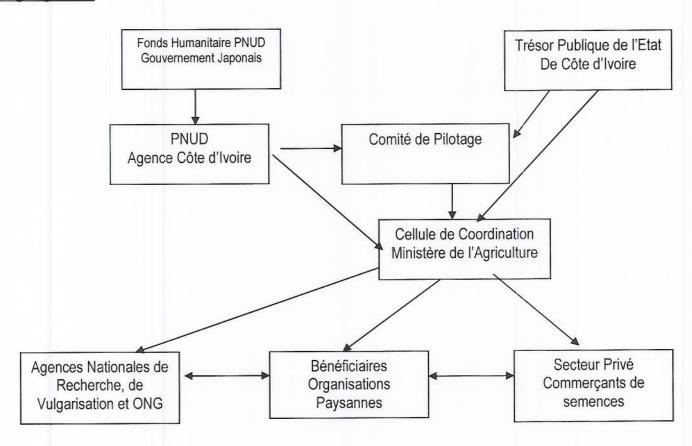
- le nombre d'entreprises rurales existantes et le nombre d'organisations féminines
- les quantités de semences commercialisées
- les coûts de production des prébases, des bases et des semences commerciales
- l'amélioration de la productivité des semenciers touchés par le projet et ceux des environs
- l'impact du projet sur les conditions de vie des bénéficiaires et leurs familles

Les missions de suivi et de supervision du PNUD et des parties prenantes y compris l'ADRAO seront conduites deux fois par année.

Rapports

L'Unité de coordination du projet fournira un rapport technique trimestriel sous la supervision du PNUD Côte d'Ivoire ainsi qu'un rapport annuel technique et financier. Tous ces rapports seront ensuite soumis au gouvernement japonais en anglais.

Organigramme



III. MODALITES DE GESTION

Le projet sera exécuté selon la modalité d'Exécution Nationale (NEX). En effet, l'exécution nationale est la modalité préconisée par l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies, et la norme appliquée dans la plupart des projets et programmes objets de l'appui du PNUD.

L'arrangement de gestion définit les stratégies de mise en oeuvre du projet et les rapports entre PNUD et la Cellule de Coordination du Projet.

Responsabilités des partenaires du Projet

Le projet sera exécuté par une Cellule de Coordination. Cette Cellule assure la coordination et la maîtrise d'ouvrage pour le compte du MINAGRI. C'est la structure qui gère le projet, assure la planification des activités en collaboration avec les structures partenaires. La cellule de coordination est sous la responsabilité d'un Coordonnateur national. La Coordination Nationale de ce projet est assurée par le Directeur Général des Productions et de la Diversification Agricoles du MINAGRI.

Les missions de la Cellule de Coordination sont:

- Sélectionner les structures d'exécution du projet ;
- Suivre le déroulement des activités du projet en rapport avec les structures retenues pour exécuter les différentes composantes ;
- Organiser les différentes réunions à la demande du Comité de pilotage ;
- Participer aux missions de suivi -évaluation ;
- Analyser les résultats par rapport aux objectifs fixés ;
- Etablir des normes techniques pour chaque catégorie de semences ;
- Superviser l'exécution des programmes de formation ;
- Servir d'interface entre les structures d'exécution et les bailleurs de fonds.

La Cellule de Coordination comprend:

- 1 Coordinateur
- 1 Coordonnateur adjoint (Agronome)
- 1 Agent Administratif et financier
- 1 Technicien supérieur pour le contrôle de la qualité et la certification des semences
- 1 Technicien supérieur chargé du Suivi / Évaluation
- 1 Technicien chargé de la gestion des variétés
- 1 Secrétaire
- 1 Chauffeur

Une fiche de fonction qui définit les missions de chaque membre de la Cellule de Coordination a été rédigée. Le Coordinateur supervise le projet, organise des réunions et certifie les dépenses qui respectent les procédures définies par le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le PNUD.

Le Coordonnateur Adjoint aide le Coordinateur. Il est responsable de la gestion quotidienne du projet. Il suit les activités de terrain, les contrats passés avec les structures et les paiements des services.

Un Comité de Pilotage de 8 membres représentant les intérêts des principaux partenaires sera formé. Le Comité comprendra:

- 2 représentants des organisations des producteurs
- 2 représentants du MINAGRI
- 1 représentant de recherche agricole
- 1 représentant des agences de vulgarisation
- 1 représentant du secteur Privé
- 1 représentant des organisations internationales

Le Comité de Pilotage se réunira deux fois par an pour examiner les progressions, consentir sur les exigences budgétaires pour le programme et donner des conseils concernant les activités de la prochaine campagne. Le Comité de Pilotage sera présidé par un des représentants des Producteurs et le Secrétariat assuré par le Ministère de l'agriculture.

Bureau Régional pour l'Afrique (RBA) du PNUD supervise l'ensemble de la gestion du projet et appui le PNUD Côte d'Ivoire en cas de nécessité. Donne des conseils pour la gestion technique et financière du projet.

Le Bureau du PNUD Cote d'Ivoire: Assure le suivi et l'évaluation de la progression du projet en participant aux missions. Le Conseiller au programme en charge du projet révisera toutes les données et les justifications avant que le PNUD ne décaisse les fonds. Les paiements se feront selon les modalités de paiements directs. Tous les contrats seront élaborés et signés par la Cellule de Coordination après discussion avec le PNUD. Un audit externe sera organisé chaque année sur les aspects financiers si cela est nécessaire conformément aux règles et procédures du PNUD.

Facilitateurs: En charge de la formation des Responsables des Institutions et des Producteurs des semences de base

ONG: En charge de l'exécution du projet sur le terrain et l'assistance.

IV. RISQUE DU PROJET

L'objectif d'augmentation de la production du riz en Côte d'Ivoire à travers l'établissement de Cyber-Nericas et l'implication des groupes de femmes productrices dans la gestion efficace du CBSS constitue un défi pour les communautés locales et le Gouvernement Ivoirien. Cependant, cet objectif et les productions attendus ne pourraient pas être atteints sans l'engagement plein de tous les acteurs.

Le premier risque est en rapport avec le lancement et l'institutionnalisation de l'atelier de démarrage et de formation des Animateurs. De plus, plusieurs circonstances défavorables pourraient limiter les effets du projet, en particulier:

- Le retour à l'instabilité politique dans le pays;
- Le retard ou la non-disponibilité des fonds de la contribution du Gouvernement;
- Le manque d'appropriation CBSS par les Producteurs.
- Le déficit d'implication des organisations des Producteurs
- Calamité naturelle

V. CONTEXTE LÉGAL

Le présent document de Projet constitue l'instrument visé à l'article premier de l'accord de base conclu entre le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le Programme des Nations Unies pour le Développement, signé le 3 décembre 1993 par les parties en cause. Conformément à cet accord, les biens et services sont exemptés de taxes

Toutes les activités prévues dans le document du projet seront rendues effectives comme énoncé dans ce document. Cependant, s'il devait avoir des changements ou des modifications au niveau des activités convenues, tous les signataires du document du projet doivent en discuter avant que ces changements aient lieu.

Les amendements suivants peuvent être apportés au document original:

1) les amendements ou compléments faits dans les annexes de ce présent document.

- 2) les amendements qui n'ont pas pour objet de faire des changements profonds dans les objectifs, résultats et activités, mais viennent de rajustements faits dans les contributions convenues ou dues aux surcoûts liés à l'inflation.
- 3) les amendements annuels obligatoires qui sont faits pour rajuster des prévisions, prendre en compte les services dus aux surcoûts des Experts ou inflation ou pour le remboursement de dépenses de traitement de faveur faites par les agences.

CADRE LOGIQUE DE RESULTATS

But: Réduction de la pauvreté et Amélioration de la sécurité alimentaire

de semence de qualité et la mise en oeuvre d'activités qui apportent une valeur ajoutée à la production de riz (conservation, transformation, conditionnement, étiquetage) Stratégie: Renforcer les capacités des bénéficiaires afin de les amener à passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché, orientée vers l'utilisation

(Développement Facilitateurs, et (Acquisition de formation, des **US\$ 190 000** de matériels, 000 68 \$SN Vationaux). Experts matériel) Apports Apports MINAGRI + PNUD + ASN + Consultant MINAGRI + PNUD+ toutes Institutions MINAGRI + PNUD + ADRAO+ ASN MINAGRI + Toutes les structures* MINAGRI + Toutes les structures MINAGRI+ Toutes les structures - Amélioration des pratiques des producteurs, Amélioration des rendements, Conservation des semences locales MINAGRI+ASN + Burisem MINAGRI+ASN + Burisem MINAGRI+ADRAO +ASN Agences d'exécution Agences d'exécution MINAGRI + PNUD MINAGRI +PNUD MINAGRI+PNUD MINAGRI + ASN L'émergence d'entreprises rurales semencières 2.3.3 Introduction des associations riz légumineuses 2.3.4 Développement de biopesticides de conservation 1.1.2. Formation des Facilitateurs aux techniques de production .2.4. Formation des Paysans en contrôle de qualité semences 1.2.7. Appui des Producteurs à l'accès au crédit et équipement 1.1.3. Formation des Inspecteurs et Contrôleurs de semences 1.2.5.. Equipement des Paysans contrôleurs de semences en 2.3.1 Amélioration des conditions de conservation 2.3.2 Introduction de séchoirs améliorés 2.2.2. Production de brochures 2.2.3. Production de fiches techniques et posters 1.2.1. Développement/Acquisition de matériel de formation 2.1.1. Elaboration du programme cyber NERICA Formation des Productrices à la conservation des Partenaires: Cellule de Coordination, Agences d'exécution (Recherche Nationale, Agences de vulgarisation et ONG) et PNUD (PALCP) Partenaires: Cellule de Coordination, Agences d'exécution (Recherche Nationale, Agences de vulgarisation et ONG) et PNUD (PALCP 2.1.2. Equipement des Cyber- NERICA s .2.3. Organisation d'ateliers pratiques in situ - Diffusion des NERICAs 1.2.2. Appui des Producteurs en semences 2.2.1. Production de film CBSS 1.2.6. Promotion de label de qualité 2.1.3. Connexion Internet Résultat attendu 1: Les capacités des Facilitateurs et des Producteurs pour soutenir le CBSS sont renforcées Activités prévues 1.1.1. Appui institutionnel Activités prévues picyclettes semences 2.3.5. Coûts de production des semences ont baissé stocks, prix des différentes catégories de semences 2.1.1- Quinze (15) cybers-NERICA établis et les Indicateurs: - Le renforcement des capacités des Techniciens et des Producteurs; 2.3.4- Méthodes de conservation peu coûteuses 2.3.1- Rendement accru d'au moins 500 kg/ha Réalisation des activités de promotion du modèle CBSS 2.3.2- Au moins 80% des semences produites 2 3.3- Légumineuses comestibles introduites 1.2.1- Au moins 3 ateliers organisés par an 1.1.2-Six (6) Inspecteurs et 20 Contrôleurs 1.2.3- Au moins 50 Paysans Contrôleur de 1.2.2- Au moins 20 Associations établies Les Inspecteurs et Contrôleurs de semences opérationnels 2.2.2- Matériels de formation réalisés 250 f/kg de SB et 150 f/kg de SQA 1.1.1- Cinq (5) Facilitateurs formés Indicateurs : - Information sur les semences sont disponibles 2.2.1- Film CBSS réalisé respectent les normes de semences formés Cibles des produits Cibles des produits Résultat attendu 2: Le model CBSS est re-établi qualité formés adoptées 1.1 Capacités des facilitateurs Producteurs de Semences de Base et Semences de Qualité 2.2- Modèle CBSS est promu 2.3- Mesures d'amélioration de la qualité des semences Acceptable sont renforcées 2.1- Système de marketing établi et couvre l'ensemble des et agents de contrôle de semences sont accrues 1.2 Capacités des Produits prévus Produits prévus sont adoptées producteurs

Resultats attendus 3: Systeme de suivi evaluation retabil	2		tion	
Indicateurs: La collection d'in	tormations appropriees pour mesurer impact du proje	Indicateurs: La collection d'informations appropriées pour mesurer l'impact du projet sur la diffusion des NERICA et l'augmentation de la production		
Partenaires: Cellule de Coord	lination, Agences d'exécution (Recherche Nationale,	Partenaires: Cellule de Coordination, Agences d'exécution (Recherche Nationale, Agences de vulgarisation et ONG) et PNUD, PALCP/ABRIS		
Produits prévus	Cibles des produits	Activités prévues	Agences d'exécution	Apports
Le suivi/évaluation est	3.1- Atelier de lancement des activités organisé	3.1.1. Organisation d'un atelier de lancement des activités	Toutes les structures	US\$ 35 000
périodiquement conduit en	3.2- Système de données contenant des	3.1.2. Collection de base de données	Toutes les structures	(Missions,
collaboration avec la	informations réqulièrement mis en place	3.1.3. Mise en place de système de suivi interne	Toutes les structures	Atelier)
Coordination ARI	3.3- Deux (02) missions de supervision par an	3.1 4 Organisation de missions de supervision	MINAGRI + PNUD+ADRAO	
	3.4- Atelier annuel de restitution organisé	3.2.1. Organisation d'un atelier annuel de restitution	MINAGRI + PNUD	
	3.5- Une évaluation annuelle réalisée	3.3.1. Organisation d'un monitoring tours	MINAGRI + PNUD	
		3.4.1 Audit et Evaluation	*Gestion du projet: PNUD: US\$ 66 000 et	S\$ 66 000 et
			Contribution Nationale: US\$ 225 000	225 000
			*GMS: US\$ 19 000	
			Grand Total: US\$ 624 000	

* Toutes les structures = ASN (Réseau Semencier Africain), Burisem (Bureau international des semences), CNRA (Centre National de Recherche Agronomique), OVDL (NGO Organisation des Volontaires pour le Développement Local), ANADER (Agence Nationale d'Appui au Développement Rural), LANADA (Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole)

NB: La contribution du gouvernement est relative au paiement des indemnités de la Cellule de Coordination et pour acquérir des intrants pour aider les producteurs

VII. CHRONOGRAMME

Actions 1.1-Formation des facilitateurs et des facilitateurs et des fachences famences famences factor fac	Actions à entreprendre	1st 2n		2007			2 nd Trim	2008	44 T.J.
ion des s et des aux s (PSB et	à entreprendre		and Think				2nd Trim		Ath Tailor
to to	Annui institutionnel	E	MILI 27	3 rd Trim	4th Trim	1st Trim		3rd Irim	4º Irim
	1.1.2. Formation des Facilitateurs aux techniques de production 1.1.3. Formation des Inspecteurs et Contrôleurs de semences								
	1.2.1. Développement/Acquisition de matériel de formation								
_	1.2.2. Appui des Producteurs en semences								
_	1.2.3. Organisation d'atellers pratiques in situ 1.2.4. Formation des Paysans contrôleur de qualité	1_							
	1.2.5. Equipement des Paysans contrôleurs de qualité en bicyclettes								
1.2.7.7	1.2.6. Promotion de label de qualité 1.2.7. Appui des Producteurs à l'accès au crédit et équipement 4.2.8. Exemption des Broductions à la conservation des semences					11			
2.1- Système de 2.1.1. E	2.1.1. Elaboration du programme cyber NERICA								
	2.1.3. Connexion Internet								
	Production de film CBSS	1 '							
2.2- Promotion du 2.2.2. F modèle CBSS 2.7- 7.3. F	2.2.2. Production de brochures 2.2.3. Production de fiches techniques et posters								
2.3- Amélioration de 2.3.2 lr	z.s. I Amelioration des contantons de conservation 2.3.2 Introduction de séchoirs améliorés					_			
	2.3.3 Introduction de légumineuses	•			1				1
semences 2.3.4 L 2.3.5 lr	2.3.4 Developpement de blo pesucides de conservation 2.3.5 Introduction des associations riz légumineuses								
3. Suivi/Evaluation 3.1.1. (3.1.1. Organisation d'un atelier de lancement								
	3.1.2. Collection de base de données								
3.1.3.	3.1.3. Mise en place d'un Système de suivi interne								T
3.1.4.	3.1.4. Organisation de Missions de supervision								
33.7.	 Organisation d'un atelier annuel d'activites Organisation d'un monitoring tour 								
3.4.1.	3.4.1. Audit et Evaluation					1			

BUDGET CBSS 2007-2008

Annexe 1: Budget

Activités	CATEGORIE	ACCOUNT	2007	11	20	2008	TOTAL
Activité 1	Renforcement de capacité du personnel scientifique et des Producteurs pour entretenir le modèle CBSS		PNUD	Côte d'Ivoire	PNUD	Côte d'Ivoire	
	Mission	71 600	4 000		0009		10 000
	Structure d'Exécution	72 100	40 000		000 09		100 000
	Formation de Personnel scientifique et techniciens	71 600	8 000		12 000		20 0000
	Equipments	72 200	30 000				30 000
	Formation des Producteurs		15 000		15 000		30 000
		Sous total Activité 1	97 000		93 000		190 000
Activité 2	Rétablissement du système CBSS						
	Mise en place d'un 'Observatoire'						
	Equipement A V et communication	72 400	20 000		15 000		35 000
	Recherche /Développement						
	Structure d'Exécution	72 100	10 000		10 000		20 000
	Promotion du modèle CBSS						
	Audio visuel et coûts de production	74 200	15 000		15 000		30 000
		71 600	2 000		2 000		4 000
		Sous total Activité 2	47 000		42 000		89 000
Activité 3	Suivi/Evaluation						
	Missions	71 600	7 000		8 000		15 000
	Structures d'Exécution	72 100	2 500		2 500		5 000
	Consultance	74 100			15 000		15 000
		Sous total Activité 3	9 500		25 500		35 000
	Gestion du Projet						
	Personnel Administratif	71 400	10 000	112 500	15 000	112 500	250 000
	Structures d'Exécution	72 100	17 500		17 500		35 000
	Comité de pilotage		2 000		4 000		000 9
		Sous total	29 500	112 500	36 500	112 500	291 000
GMS PNUD	GMS PNUD (5%)	75 100	19 000				19 000
		Sous total PNUD GMS	19 000				19 000
	TOSI OGG INTOT		202 000	112 500	197 000	112 500	624 000